

DIRECTION DE LA CULTURE  
EB/CG

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 OCTOBRE 2008

### DELIBERATION

**OBJET : acquisition d'oeuvres d'art – demande de subvention au  
Département**

---

Rapporteur : Sofi LE HUNSEC

La ville de Plœmeur fait l'acquisition chaque année d'œuvres d'art réalisées par des artistes morbihannais.

Il est proposé de solliciter le Conseil général du Morbihan pour les acquisitions à prévoir en 2009.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ APPROUVE la présente proposition.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
Le maire

Loïc LE MEUR